

**EXTRAIT:**



**Nombre de membres en exercice :** 21

**PRESENTS ( 18 ) :** MM. ABELIN, PEROCHON, SULLI, Mme BARREAU, M. BARBOT, Mme LAVRARD, M. BONNET, Mme BOURAT, M. CHAINE, Mme AZIHARI, MM. BEN EMBAREK, PREHER, PINNEAU, HENEAU, GAUTHIER, Mme PIAULET, M. MARTIN, M. MELQUIOND

**POUVOIRS ( 2 ) :**

M. GAUTHIER mandant a pour mandataire Mme PIAULET  
M. MEUNIER mandant a pour mandataire M. ABELIN

**EXCUSES ( 1 ) :**

Mme PONTHER

**Nom du secrétaire de séance**

Mme Isabelle BARREAU a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

**RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**

**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

1) Suite au départ en retraite de deux professeurs d'enseignement artistique du conservatoire de musique et de danse du pays Châtelleraudais Clément JANEQUIN à compter du 1er juillet et du 1er septembre 2016, il convient de recruter deux nouveaux enseignants pour la rentrée scolaire 2016 et je vous propose de créer les postes suivants:

- Un poste de professeur de flûte dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à temps non complet 16/20ème,
- Un poste de professeur de guitare dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à temps non complet soit 14,5/20ème.

2) Pour faire suite à la tenue des commissions administratives paritaires, la collectivité souhaite promouvoir des agents à des grades d'avancement. Je vous propose de créer tous les postes correspondants. Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés ultérieurement après avis du comité technique.

3) Un agent assurant les missions de chauffeur-ripeur et titulaire du grade d'adjoint technique principal de 2ème classe est parti en retraite le 1er mars 2016. Afin de procéder à son remplacement, je vous propose de créer un poste sur le grade d'adjoint technique 2ème classe à temps complet.

4) Dans le cadre d'une mobilité interne, un agent a effectué une période d'essai au service du Pays d'Art et d'Histoire sur le poste d'assistante administrative. Cet essai a permis de conclure à son intégration. Afin de pérenniser la mobilité de cet agent, il convient de créer un poste sur le grade d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet au service Pays d'Art et d'Histoire.

5) Le poste de juriste au sein du service juridique est actuellement pourvu par un agent relevant du cadre d'emplois des rédacteurs. Suite au prochain départ de cet agent par voie de mutation et afin de mettre en adéquation le grade avec les fonctions occupées, je vous propose de créer le poste correspondant sur le grade d'attaché.

*Il est nécessaire de modifier en conséquence le tableau des effectifs.*

\*\*\*\*\*

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 juin 2016

n° 3

page 2/2

attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 1 du bureau du 23 mai 2016 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

VU les avis des Commissions Administratives Paritaires en date du 26 mai 2016,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs,

Le bureau, après en avoir délibéré, décide de modifier le tableau des effectifs (voir annexe) en créant les postes suivants:

- 1) - 1 poste dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à temps non complet soit 16 heures.  
- 1 poste dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à temps non complet soit 14,5 heures.
- 2) - 9 postes sur le grade d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet.  
- 3 postes sur le grade d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet.  
- 3 postes sur le grade d'adjoint administratif 1ère classe à temps complet.  
- 1 poste sur le grade d'attaché principal à temps complet.  
- 2 postes sur le grade d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à temps complet.  
- 1 poste sur le grade d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet.  
- 5 postes sur le grade d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet.  
- 1 poste sur le grade de technicien principal 2ème classe à temps complet.
- 3) - 1 poste sur le grade d'adjoint technique 2ème classe à temps complet.
- 4) - 1 poste sur le grade d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet.
- 5) - 1 poste d'attaché à temps complet

Le coût de la création de ces postes est inscrit au budget 2016.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le

16 JUIN 2016

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

